

Fondation
Olo



Des
bébés
en santé

**Pour des pratiques optimales
d'allaitement et d'alimentation
du nouveau-né et du nourrisson**

- Énoncé de position

Résumé de la position¹

La Fondation Olo reconnaît l'importance de l'allaitement et l'inclut dans sa [vision d'une saine alimentation](#). Elle convient que l'allaitement au sein exclusif est le mode d'alimentation optimal pour les nouveau-nés et les nourrissons pendant les 6 premiers mois de vie. Les aliments sont introduits vers l'âge de 6 mois, tout en poursuivant l'allaitement jusqu'à l'âge de 2 ans ou plus, selon le désir de la femme et de l'enfant.

La Fondation reconnaît également que certaines femmes n'allaitent pas ou ont différents parcours d'allaitement. Peu importe leurs réalités et décisions, les parents et familles doivent recevoir le soutien et l'éducation nécessaires sans jugement, afin d'offrir une alimentation adaptée à leur bébé.

La Fondation s'engage ainsi à favoriser l'accompagnement et le soutien de toutes les femmes dans leur décision et dans le parcours d'alimentation de leur enfant.



Préambule

La Fondation Olo est un acteur clé en promotion et prévention en périnatalité au Québec. L'accompagnement qu'elle préconise dans les 1000 premiers jours (de la grossesse aux deux ans de l'enfant) vise à instaurer de saines habitudes alimentaires chez les familles vivant en situation de faible revenu et de donner une chance égale aux bébés de naître et grandir en santé. L'allaitement et l'alimentation du nouveau-né et du nourrisson occupent une place importante dans son approche ainsi que dans le cadre de référence du suivi Olo.

Des données probantes

Santé Canada, la Société canadienne de pédiatrie, les Diététistes du Canada et le Comité canadien pour l'allaitement reconnaissent dans un énoncé conjoint l'importance de l'allaitement exclusif pendant les 6 premiers mois de vie du nourrisson, et appuient ainsi les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'UNICEF (Santé Canada, 2015). La Fondation Olo se joint à ces instances de santé. Elle reconnaît qu'une alimentation optimale pour les nouveau-nés et les nourrissons consiste en un allaitement au sein exclusif pendant

¹ Dans cet énoncé, le féminin est majoritairement utilisé pour alléger le texte, or la Fondation reconnaît la diversité sexuelle et la pluralité des genres.



les 6 premiers mois de vie. Il est ensuite recommandé de poursuivre l'allaitement jusqu'à l'âge de 2 ans ou plus, tout en introduisant les aliments solides vers 6 mois.

L'allaitement offre des bénéfices uniques pour le bébé, sa mère et sa famille. Le lait maternel est adapté aux besoins nutritionnels du bébé, et ce, peu importe son âge (Green, 2019). Pendant les 6 premiers mois de vie de l'enfant, le lait maternel répond le mieux aux besoins nutritionnels sans qu'aucun autre aliment, boisson ou eau ne soit nécessaire² (Green, 2019). De plus, ce lait offre des anticorps, des enzymes et de multiples autres composantes qui renforcent le système immunitaire du bébé, en plus d'offrir une protection contre certaines maladies infectieuses chez les jeunes enfants. Il favorise également le développement cognitif de l'enfant (Green, 2019). Chez la mère, il diminue le risque de développer certains cancers et maladies chroniques (Victora et coll., 2016). Enfin, l'allaitement au sein est plus économique et écologique que les autres modes d'alimentation du nourrisson.

Informer, respecter et soutenir les familles

Bien que l'allaitement au sein exclusif soit la méthode d'alimentation optimale pour un nourrisson, la Fondation reconnaît aussi l'existence de plusieurs options de nutrition dans le continuum d'alimentation du bébé, allant de l'allaitement au sein exclusif, au lait maternel exprimé, jusqu'aux préparations commerciales pour nourrissons. Le soutien ainsi que le respect dans la prise de décision du mode d'alimentation du bébé demeurent des éléments fondamentaux de l'accompagnement Olo.

Pour diverses raisons, certains bébés ne peuvent être ou ne sont pas allaités. L'avènement des préparations commerciales pour nourrissons a permis à ceux-ci de bénéficier d'une alternative nutritionnelle sécuritaire, à condition que ces préparations soient préparées et utilisées adéquatement.

Toutefois, la Fondation Olo convient que certaines méthodes de commercialisation ont contribué à banaliser et normaliser ces produits, à créer la perception qu'ils sont équivalents à l'allaitement maternel, et ce, au point de constituer une barrière importante à l'allaitement (McFadden et coll., 2016).

Ainsi, tout en souhaitant favoriser le soutien de toutes les familles, peu importe les décisions individuelles qu'elles prendront relativement à l'alimentation de leur nourrisson, la Fondation Olo s'engage à contribuer de façon constructive au plaidoyer en faveur de la normalisation et de la protection de l'allaitement, de même qu'à promouvoir et soutenir l'importance de rendre les environnements favorables à l'allaitement.



² Un complément de vitamine D est nécessaire pour tous les bébés allaités (Critch, 2014).



Les principes

Cinq principes directeurs orientent la Fondation afin de favoriser, protéger et soutenir l'allaitement. Ceux-ci sont appuyés par des actions concrètes qui ont pour but ultime de guider la Fondation, les intervenantes et les accompagnatrices dans l'accompagnement des familles.

Principe 1: Soutenir l'acquisition des connaissances et le développement des compétences en allaitement des intervenantes et accompagnatrices

Actions

La Fondation s'engage à :

- Les informer de sa position sur l'allaitement.
- Identifier et fournir régulièrement des outils et des activités de formation pertinentes et à jour afin de développer et maintenir les compétences des intervenantes et accompagnatrices.
- Valoriser et promouvoir les contenus et les formations en allaitement afin de renforcer les connaissances et les compétences des intervenantes et accompagnatrices.
- Se tenir à jour relativement aux besoins des intervenantes et accompagnatrices à ce sujet, au moyen de rencontres et de sondages auprès d'elles.



Principe 2 : Favoriser la collaboration entre les différentes ressources aux familles

Actions

La Fondation s'engage à :

- Prioriser le soutien à l'allaitement en sélectionnant un porteur de projet au sein de son équipe.
- Faire connaître sa position sur l'allaitement afin de rallier différents acteurs et créer de nouveaux partenariats.
- Renforcer ses collaborations avec les ressources communautaires en allaitement et autres instances.



Principe 3 : Accompagner les mères, les pères ou l'autre parent dans leur décision et leur parcours d'alimentation du bébé

Actions

La Fondation s'engage à :

- Développer des ressources éducatives vulgarisées pour soutenir l'allaitement et les rendre accessibles aux familles.

La Fondation encourage les intervenantes Olo et les accompagnatrices dans les organisations de la communauté à :

- Accompagner la mère et le père ou l'autre parent dans la prise de décision de l'alimentation de leur bébé à naître. Soutenir la décision sans jugement ni stigmatisation et respecter les besoins exprimés.
- Discuter des avantages et inconvénients selon leur décision relative à l'amorce ou à la poursuite de l'allaitement.
- Explorer et discuter des objectifs et attentes de la mère et du père ou de l'autre parent à propos de l'alimentation de leur enfant.
- Offrir du soutien en allaitement en abordant différents thèmes durant l'accompagnement pré et postnatal (préparation, possibles défis, attentes et objectifs des parents).
- Orienter les familles vers différentes ressources communautaires en soutien à l'allaitement disponibles à proximité (groupes d'entraide, halte-allaitement, etc.).
- Dans le cadre du suivi Olo (3^e trimestre), proposer les services de jumelage d'une bénévole en allaitement à toutes les personnes qui désirent allaiter.
- Discuter individuellement de l'utilisation, y compris la préparation, la conservation et l'administration sécuritaire des préparations commerciales pour nourrissons ou des biberons auprès de ceux qui décident d'y recourir, sans en faire la promotion. Référer les familles aux ressources fiables sur le sujet, notamment le guide Mieux-Vivre.



Principe 4 : Promouvoir et soutenir l'importance de rendre les environnements favorables à l'allaitement

Actions

La Fondation s'engage à :

- Promouvoir et favoriser la normalisation de l'allaitement et contribuer au plaidoyer sur les environnements favorables au Québec.
- Soutenir les politiques publiques québécoises et canadiennes en faveur de l'allaitement.



- Soutenir l'Initiative Amis des bébés. La Fondation invite ses membres CISSS et CIUSSS à faire les démarches nécessaires au sein de leur organisation pour pérenniser ou initier cette approche afin de favoriser les bonnes pratiques en allaitement.

Principe 5 : Respecter et sensibiliser au Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et les résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé (le Code)³

Actions

La Fondation s'engage à :

- Respecter les principes du Code lors de ses activités ou de ses différents partenariats.
- Normaliser l'allaitement dans les différents outils et images produits ou représentant la Fondation.

La Fondation encourage les intervenantes Olo à :

- Respecter les principes du Code dans le cadre de leurs pratiques professionnelles.



³ <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/perinatalite/amis-des-bebes/code-international-de-commercialisation-des-substituts-du-lait-maternel>.



Références

- (1) Santé Canada, (2015, août). *La nutrition du nourrisson né à terme et en santé : Recommandations de la naissance à six mois*. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/guide-alimentaire-canadien/ressources/nutrition-nourrisson/nutrition-nourrisson-terme-sante-recommandations-naissance-six-mois.html#a3>
- (2) Green, M. (2019, octobre). *Chapitre 6 l'allaitement maternel*. Agence de la Santé publique du Canada. <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/publications/healthy-living/maternity-newborn-care-guidelines-chapter-6/soins-meres-nouveau-ne-lignes-directrices-nationales-chapitre-6.pdf>
- (3) Critch, J. N. (2014, décembre). *La nutrition du nourrisson né à terme et en santé, de six à 24 mois : un aperçu*. Société Canadienne de pédiatrie. <https://cps.ca/fr/documents/position/la-nutrition-du-nourrisson-ne-a-terme-et-en-sante-de-six-a-24-mois>
- (4) Victora, C.G., Bahl, R., Barros, A.J., França, G.V., Horton, S., Krasevec, J., Murch, S.H., Sankar, M.J., Walker, N., & Rollins, N.C. (2016). Breastfeeding in the 21st century: epidemiology, mechanisms, and lifelong effect. *The Lancet*, 387, 475-490.
- (5) McFadden, A., Mason, F., Baker, J., Bégin, F., Dykes, F.C., Grummer-Strawn, L.M., Kenney-Muir, N., Whitford, H.M., Zehner, E., & Renfrew, M.J. (2016). Spotlight on infant formula: coordinated global action needed. *The Lancet*, 387, 413-415.

